

Environnement | Extraction de granulats dans l'estuaire : le non renouvelé du Parc Marin



Il n'y aura désormais plus à tergiverser. Non, c'est non. Le comité de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a rendu sa deuxième position officielle concernant le projet d'extraction de granulats marins dans l'estuaire. Sur 49 votants, 40 ont voté contre le projet, 5 se sont abstenus dont les représentants des plaisanciers, 4 ont voté pour, dont les suppléants des deux entreprises parties prenantes dans le projet, à savoir DTM et Granulats Ouest, dont les représentants font partie du comité.

« J'espère que l'affaire du Mâtelier connaîtra là son épilogue », a lâché le président du parc marin Philippe Plisson à l'issue du vote jeudi 8 novembre. « Nous avons donné la parole à chacun, dont DTM et Granulats Ouest, avant de voter [...] Et le vote d'aujourd'hui est suffisamment clair. J'espère que l'on va cesser de s'acharner à vouloir que ce projet se fasse alors que personne n'en veut et que l'impact environnemental n'est plus à prouver ». Philippe Plisson attend désormais que le Ministère de l'économie rende un avis conforme à celui du parc, et empêche la suite du projet du Mâtelier.

« J'avais mis ma démission dans la balance »

A entendre le président du Parc, l'Etat a intérêt à suivre : « en juillet lors de notre rencontre [suite à la décision du tribunal administratif de Poitiers] j'avais obtenu du ministère sa parole que l'avis conforme serait maintenu [...] et j'avais mis ma démission dans la balance dans le cas contraire ». Philippe Plisson se dit notamment avoir été « très étonné par la décision de la justice », regrettant que le tribunal de Poitiers n'ait pas accordé tout le poids de sa crédibilité au parc marin. « A mon sens c'était un avis d'opportunité alors qu'on attendait un avis basé sur des motifs juridiques », assène Philippe Plisson, avant de préciser que le Parc s'est tout de même plié à la demande du tribunal en reprenant les points de faiblesse du dossier pour les argumenter davantage.

Le feuilleton à rebondissement du projet du Mâtelier ne serait pas le seul objet de la lassitude du président du Parc Marin. « J'ai dit au ministère d'arrêter de créer des Parcs alors qu'ils n'ont pas les moyens financiers de faire fonctionner ceux qui existent. Nous sommes un des derniers créés et le plus grand avec celui de la Corse et nous n'avons pas les moyens de travailler correctement. Nous n'avons même pas un bateau à nous et seulement 7 salariés sur les 15 dont nous aurions réellement besoin pour mettre en place nos actions ». Le parc marin

s'apprête tout de même à accueillir une directrice adjointe, venue d'un autre parc, et un chargé de mission pour 6 ans, financé par l'Europe.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Anne-Lise Durif
Publié sur aqui.fr le 09/11/2018

[Url de cet article](#)